



Date : Septembre 2009  
Compact N° : COM06MLI07  
RFP N° ALA-D08

1. La Millennium Challenge Corporation (« MCC ») et le Gouvernement de **la république du Mali** (« Gouvernement » ou « **GoM** ») ont signé un Compact Millennium Challenge Account (« Compact ») visant une aide du Millenium Challenge Account d'environ 460 811 164 dollars US (« Financement MCC ») destinée à contribuer à la réduction de la pauvreté par la croissance économique au **Mali**. Le Gouvernement, agissant par l'intermédiaire de **Millennium Challenge Account Mali** (« MCA-Mali »), se propose d'affecter une partie du Financement MCC au règlement des paiements autorisés au titre du marché visé par la présente Demande de Propositions. Tout paiement effectué au titre du marché envisagé sera soumis, à tous égards, aux termes et conditions du Compact et documents associés, y compris aux restrictions relatives à l'utilisation et aux conditions de décaissement du Financement MCC. Aucune partie autre que le Gouvernement et MCA-MALI ne pourra se prévaloir du Compact ni prétendre au produit du Financement MCC.
2. Le programme du Compact comprend deux projets, à savoir le Projet d'aménagement de l'aéroport de Bamako-Sénou et le Projet d'Irrigation de Alatona. L'objectif du Projet d'aménagement de l'aéroport de Bamako-Sénou est d'établir une liaison sécurisée et indépendante avec les marchés sous - régionaux et internationaux. Plus spécifiquement, il s'agit de lever les contraintes à l'accroissement du trafic aérien et d'augmenter la capacité de l'aéroport en améliorant les infrastructures et en établissant des mécanismes institutionnels appropriés afin d'assurer une gestion, une exploitation et un entretien effectifs des installations aéroportuaires. L'objectif du Projet d'Irrigation de l'Alatona est d'accroître la production et la productivité agricole, d'améliorer la sécurité foncière et de moderniser les systèmes de production irriguée par l'aménagement de près de 14 000 hectares de terres irrigables avec titres fonciers dans la zone de l'Office du Niger et l'introduction de pratiques novatrices en matières agricoles.
3. Cette Demande de Propositions est conforme à l'Avis Général de Passation de Marché publié sur dgMarket, UNDBOnline, sur le site Internet du MCA-Mali et dans le journal « ESSOR » en **juin 2009**.
4. L'Entité MCA invite la soumission de propositions relatives aux services de consultants évoqués précédemment (« Propositions »). Les Termes de Référence apportent des détails complémentaires sur ces services de consultants.
5. La Demande de Proposition (« DP ») est ouverte à toutes les entités ou personnes éligibles (« Consultants ») qui souhaitent soumissionner. Les formes d'association admises entre Consultants sont la coentreprise et le contrat de sous-traitance visant la prestation de services de consultants dans le but de mettre en commun de manière complémentaire les domaines d'expertise respectifs des Consultants s'associant et d'optimiser leur capacité à exécuter leurs obligations et à réaliser leur mission avec succès.

6. Un consultant<sup>1</sup> sera choisi par la méthode de sélection basée sur la qualité et le coût, et conformément aux procédures décrite dans la présente DP et aux « Directives du Programme du MCC en matière de Passation des Contrats » disponibles sur le site web du MCC [www.mcc.gov](http://www.mcc.gov).

7. Le Dossier de DP comprend les sections suivantes:

**Section 1 Instructions aux Consultants**

**Section 2 Données Particulières de la Demande de Propositions**

**Section 3 Critères de Qualification et d'Evaluation**

**Section 4A Formulaires de Proposition Technique**

**Section 4B Formulaires de Proposition Financière**

**Section 5 Formulaires relatifs au Marché :**

- I Contrat de Marché
- II Conditions Générales du Contrat
- III Conditions Particulières du Contrat
- IV Annexes

**Section 6 Termes de Référence**

8. Les Consultants qui souhaitent soumettre une Proposition doivent exprimer leur intérêt par courriel, en indiquant leurs coordonnées complètes, à :

**MCA-MALI, A l'Attention de : Directeur de la Passation des Marchés**

Complexe Administratif et Commercial (ACI), 3<sup>ème</sup> Etage, Porte 127 - Avenue du Mali, Quartier ACI 2000, BP 2385, Bamako – Mali, Tél: 20 22 55 17 / 66 75 81 02

E-mail: [traoreb@mcamali.org](mailto:traoreb@mcamali.org)

9. Une Réunion Préparatoire des Propositions n'aura pas lieu.

10. La date limite de dépôt des Propositions est le **25 septembre 2009 à 16 heures 00**, heure de Bamako (**Mali**). Les Propositions déposées après cette date et heure ne seront pas prises en considération et seront retournées sans avoir été ouvertes. Il est très important que les Consultants prennent en compte les distances et les formalités douanières dans leur calcul du temps que leur Proposition prendra pour arriver à destination.

En vous priant d'agréer l'expression de mes salutations distinguées,

**Madame Nènè TRAORE**

Directrice Générale du MCA-Mali :

Complexe Administratif et Commercial, Porte 310, Avenue du Mali, Quartier ACI 2000, BP 2385, Tel: (+223) 20 22 55 17 / 20 22 09 59 FAX: (+223) 20 22 55 29

Email: [info@mcamali.org](mailto:info@mcamali.org) Site Web: [www.mcamali.org](http://www.mcamali.org)

Bamako, République du Mali.

---

<sup>1</sup> Dans le présent document « Consultant » signifie, « Bureau d'Etudes » ou « Organisation Non Gouvernementale - ONG » ou combinaison Bureau d'Etudes-ONG » et vice versa